

# **MAIRIE DE PARNAC (Indre)**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021**

Le douze avril deux mil vingt-et-un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PARNAC s'est réuni en session ordinaire, salle des fêtes des 5 routes, sous la présidence de Mme Christine DEJOIE, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 02 avril 2021

Présents : Mme DEJOIE Christine, Mme AUCHARLES Maria, M DEJOIE Jérôme, CABENET Gilles, AUGENDRE Fabien, Mme LIAUME Alexandra, DUFAU Marie-Thérèse, GAUMET Jean-Louis, LEDAIN Jean-Claude, ZURLOHE Frank, CHANTELOUP Armelle.

Absents excusés : M. ALLILAIRE Laurent, LEMAIGRE Nicolas, de PASTRE Jacques, SOLVEL François.

Pouvoirs de : de PASTRE Jacques à LIAUME Alexandra, SOLVEL François à DEJOIE Christine.

Secrétaire de séance : Alexandra LIAUME

### **Compte de gestion 2020**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget 2020, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **Compte administratif 2020**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 qui fait apparaître un résultat positif de 226 115.11€ en fonctionnement et de 5 634.59€ en investissement.

### **Vote des taux :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe les taux d'imposition de la commune pour 2021 comme suit :

- Taxe foncier bâti : 31.80% (16.21% + 15.59%)
- Taxe foncier non bâti : 48.17%

### **Subventions aux associations :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2021.

## **Budget principal 2021 :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget de l'exercice 2021, présenté par Madame. le Maire, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à la somme de : 756 895.11€
- En section d'investissement à la somme de : 218 951.70€

## **Budget lotissement 2021 :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget lotissement de l'exercice 2021, présenté par Madame. le Maire, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à la somme de : 3 615.00€
- En section d'investissement à la somme de : 0€

## **Retrait du pays Val de Creuse Val d'Anglin**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 6 abstentions, approuve le retrait de la commune de PARNAC du Syndicat Mixte du Pays Val de Creuse Val d'Anglin.

## **convention micro crédit Initiative Indre**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité madame le maire à signer la convention pour les années 2021 à 2023 avec Indre Initiative.

## **pacte de gouvernance de la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le projet de pacte de gouvernance de la communauté de communes et en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce projet.

## **prise de la compétence mobilité par la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette prise de compétence.

## **modifications des statuts de la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les statuts modifiés de la communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin

## **approbation du plan de financement pour les travaux de rénovation à l'ancienne cantine des 5 routes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le plan de financement prévisionnel de ces travaux et autorise madame le maire à déposer les demandes de subventions correspondantes

## **report des travaux de rénovation à l'ancienne école**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reporter ces travaux aux exercices budgétaires suivants.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h41.**